seule Chambre. (Explosion de rires à l'extrême gauche. Le centre, gêné, applaudit faiblement.)

M. Deschanel. — Mes amis et moi, nous pensons que l'omnipotence d'une assemblée est la négative [illegible] de la souveraineté du peuple. (Applaudissements au centre.) Quant aux réformes, tout le monde en veut, mais tout le monde ne veut pas les mêmes.

La vérité est qu'il y a deux conceptions gouvernementales. Le cabinet actuel vous a fait une déclaration précise. (Oh ! oh ! Bruit prolongé à l'extrême gauche.)

Au début du ministère de M. Bourgeois, j'avais prédit à l'ancien président du conseil qu'il serait obligé d'abandonner successivement les principaux articles du programme radical.

Les radicaux, furieux, interrompent avec fureur.

M. Deschanel, énumérant. — Je disais que le cabinet radical avait abandonné la révision de la Constitution, la suppression du budget des cultes, suppression de l'ambassade auprès du Vatican et des évêchés non concordataires, subvention aux écoles catholiques d'Orient...

A ce moment, l'orateur est interrompu par M. Jaurès et par M. Bourgeois.

M. Deschanel, poursuivant. — ... Suppression des fonds secrets (rires au centre), abrogation des lois contre les menées anarchistes, journée de 8 heures. (Nouveaux rires au centre et à droite.)

Sur tous ces points, les ministres radicaux ont fait exactement ce que nous aurions fait nous-mêmes et pas autre chose. (Vifs applaudissements au centre et à gauche. La droite assiste, ironique, à la démonstration.)

Dans votre programme, il y avait deux choses : la lumière sur les faits de corruption publique et l'impôt général sur le revenu (Applaudissements ironiques au centre et sur un grand nombre de bancs. Bruit à l'extrême-gauche.) La lumière, vous ne l'avez pas faite. (Bravos au centre.)

VIOLENT INCIDENT

M. Deschanel. — Pendant cinq mois, on a exercé sur cette Chambre une sorte d'abominable chantage moral. (Applaudissements vifs et répétés au centre.)

M. le Président. — Vous applaudissez de pareilles paroles ?

Au centre : Oui ! oui !

Une nouvelle salve d'applaudissements éclate. L'incident est énorme.

M. Deschanel. — Etant vice-président de la Chambre...

M. le Président. — Je prie M. Deschanel de retirer un mot qui n'est pas parlementaire.

Au centre : Non ! non ! Qu'il ne retire pas !

De nouveau, une salve d'applaudissements retentit à l'adresse de M. Deschanel et prend les allures d'un blâme à l'attitude du président.

M. le Président. — Comment pourrais-je, messieurs, dans ces conditions, faire respecter ? .. (Bruit au centre). Je demande que le mot soit retiré.

M. Deschanel. — Je tiens le plus grand compte des observations de M. le Président. (Rumeurs à l'extrême gauche). Je modifierai donc l'expression de ma pensée en disant qu'on a exercé en dehors de cette enceinte un véritable chantage moral. (Vives interruptions sur les bancs socialistes).

M. Dervelot. — Comédien ! (Tumulte).

M. Deschanel. — Qui a dit ce mot ?

M. Dervelot. — C'est moi !

L'agitation est extrême. Les interruptions se croisent.

M. le Président, profitant d'un moment d'accalmie. — Je demande encore une fois à M. Deschanel que le mot qu'il a prononcé soit retiré. (Violentes rumeurs.)

M. Deschanel ne peut se faire entendre au milieu du bruit. Presque toute la Chambre prend part à l'agitation. Cependant, après quelques minutes de silence, M. Deschanel peut reprendre son discours sans que le président ait insisté à nouveau sur ce violent incident.

M. Deschanel. — Le second article du programme de l'ancien cabinet était l'impôt général sur le revenu. C'était la grande pensée du radicalisme au centre. Mais dans la plupart des discussions, on trouvait toujours moyen de faire dévier la discussion sur la politique générale

Le centre acclame l'orateur que les socialistes couvrent les huées.

M. Deschanel. — La France est devenue la proie des mots et le jouet d'artifices de procédure parlementaire. (Applaudissements répétés au centre.)

On a alors demandé à des députés de voter un principe dont ils ne pouvaient accepter les conséquences. (Réclamations à l'extrême gauche.)

Quand M. Méline déposa son ordre du jour qui était si net, on fit voter une formule qui abritait des systèmes absolument contradictoires. (Applaudissements au centre.)

M. le Président. — Je ferai remarquer à l'orateur que c'est la Chambre qui vota la priorité.

M. Deschanel. — On jetait constamment du lest pour échapper à l'adversaire et ce lest c'étaient toujours les idées et les principes du parti. (Acclamations au centre, qui ponctue désormais de bravos toutes les phrases de M. Deschanel).

En février, M. Clémenceau disait dans la *Justice* : « Les radicaux ont été assez modestes jusqu'ici, pour n'avoir connu d'autre emploi que celui d'auxiliaire du parti collectiviste. » (Applaudissements au centre).

M. Jaurès lui-même, en 1888, ne dénonçait-il pas le vide des formules radicales? (Rires.) Il est piquant d'entendre parler du vieil esprit républicain par des personnes qui ont admis l'Empire et traîné dans le boulangisme... (Bruyants applaudissements au centre. Les socialistes deviennent furieux ; un grand tapage s'élève sur leurs bancs.)

M. le Président. — Je demande, pour diriger les débats, à être soutenu par toutes les fractions de la Chambre.

Le centre, furieux de son attitude de tout à l'heure, bat des pupitres. Pendant cinq minutes, le tumulte est incessant.

M. Deschanel, poursuivant. — Ce fameux programme de 1869 dont on se réclame, renfermait beaucoup d'idées vieillottes et surannées, comme la suppression des armées permanentes, l'élection des fonctionnaires, des juges et des préfets, ainsi que le mandat impératif. (Très bien au centre et sur divers bancs à droite. — Bruit à gauche).

La suppression du budget des cultes ! Gambetta et Jules Ferry n'ont pas voulu la conserver dans leur programme comme ne répondant pas à la réalité de faits et à l'histoire. (Très bien au centre et à droite).

Ce programme radical est un anachronisme. Il faut de plus en plus agir entre deux politiques. (Très bien au centre).

Il n'y a eu, pendant les cinq derniers mois de ministère, qu'une question de clientèle. (Bravos au centre.)

Les socialistes hurlent. M. Deschanel veut poursuivre, mais un bruit assourdissant s'élève des bancs de l'extrême gauche.

M. Deschanel, s'adressant à M. Bourgeois. — En dehors de deux politiques bien précises, il y en avait une troisième : votre rêve d'autrefois. — celle de la concentration. Une première fois, on vous a offert le pouvoir; vous n'avez pas réussi, nous verrons pourquoi. (Rumeurs à l'extrême gauche.)

M. Bourgeois, se lève. — Je demande à M. Méline, pour vous répondre, la permission de reprendre pendant quelques instants la présidence du Conseil. (Rires et applaudissements frénétiques à l'extrême gauche.)

M. Deschanel. — Les uns disent que c'est à cause de nous, les modérés ; les autres à cause de vous, les radicaux. La vérité c'est que la concentration a échoué parce que nous avons les uns et les autres des principes différents, et ces principes, à l'heure qu'il est, sont inconciliables.

L'extrême-gauche se lève et applaudit ironiquement l'orateur que le centre acclame de son côté.

M. Deschanel. — Il y a un moment où l'entente ne peut plus se faire. (Très bien sur plusieurs bancs au centre).

M. Goblet jusqu'à tout à l'heure que la Chambre ne peut pas se déjuger. (Non ! non ! sur les bancs socialistes). Mais la situation n'est plus la même. (Avec qui ! avec ça, crient socialistes et radicaux).

Il y a d'un côté une formule vague et de l'autre une déclaration nette et précise. Rien n'empêche ceux qui ont voté l'autre jour pour une formule de donner aujourd'hui à leur vote un engagement de véritables réformes. (Applaudissements au centre).

En terminant, Messieurs, je dénonce une fois de plus ce mal honteux qui pourrit et tue toutes les démarches : la peur de ne pas paraître assez avancés! (Double salve d'applaudissements au centre et à droite).

L'orateur, en regagnant son banc, est vivement félicité par ses amis.

Le débat sur la Corse

M. Ricard (Côte-d'Or) se plaint que la constitution du cabinet Méline soit la violation de toutes les traditions républicaines. Son ministère est un ministère de minorité. Il représente le suffrage restreint contre le suffrage universel.

L'orateur demande à la Chambre de se compter de nouveau sur l'ordre du jour qu'elle a voté jeudi dernier :

« La Chambre, affirmant de nouveau la prépondérance du suffrage universel, passe à l'ordre du jour. »

M. Gauthier de Clagny, ancien boulangiste, demande à la Chambre de voter une proposition de revision de la Constitution. Le Sénat ne votera pas les réformes qui lui sont soumises. Et faudra-t-il constater que le jour où le ministère tombera dans quelques mois...

M. Jaurès. — Non, pas dans quelques mois, dans quelques heures. (Bruit.)

M. Gauthier. — ... Faudra-t-il constater que le parlementarisme est impuissant ?

L'orateur termine en demandant la réunion d'une assemblée constituante.

Le discours de M. Méline

M. Méline, président du Conseil, a la parole. Il demande tout d'abord à la Chambre de réserver la question de la révision de la Constitution jusqu'au jour où cette question viendra naturellement au débat par suite de la discussion des propositions déjà déposées et pourra être traitée avec l'ampleur qu'elle mérite.

M. Méline proteste contre l'accusation d'avoir organisé un complot pour renverser le cabinet Bourgeois. Il proteste contre le reproche qu'on lui a adressé d'avoir choisi ses collaborateurs dans la minorité.

En réalité, jeudi dernier il ne s'est formé aucune majorité. On avait soumis à la Chambre une formule creuse et vague.

Si ce jour-là M. Méline et ses amis se sont abstenus sur l'ordre du jour Ricard, c'est parce qu'ils n'avaient pas à donner leur opinion sur une question constitutionnelle en un moment où il n'y avait pas de ministère responsable devant eux.

M. Méline reconnaît que c'est la Chambre qui fait et défait les ministères, parce que si un ministère ne s'incline pas devant son vote, la Chambre peut le mettre en accusation.

Certes, il n'est pas douteux qu'un ministère peut résister à un vote isolé du Sénat, hostile à sa politique, mais il peut également résister à un vote isolé de la Chambre. Par contre, si le Sénat, par une série de votes successifs, fait échec à un ministère, il le met dans l'impossibilité de gouverner et le force de se retirer. Tant que le Sénat existera, cette force restera la même.

Le devoir d'un gouvernement est d'avoir toujours les yeux fixés sur les deux Chambres.

Voix à l'extrême gauche. Alors c'est un gouvernement louche ! (Rires).

M. Méline constate que la constitution a rendu l'accord des pouvoirs publics indispensable pour qu'un cabinet puisse gouverner. Jamais le cabinet, dont il est le chef, ne laissera porter atteinte aux droits du suffrage universel. (Vifs applaudissements).

M. Méline déclare que s'il n'a pas la satisfaction d'être d'accord avec M. Goblet, il a la certitude d'être d'accord avec le pays.

Une voix à l'extrême gauche. — Faites donc la dissolution, vous verrez ça ! (Agitation).

NOUVEL INCIDENT

M. Méline. — Le pays veut des réformes pratiques et nous revenons en la politique d'affaires.

M. Faberot. — Panama ?

M. Toussaint. — Les affaires véreuses ? (Bruit prolongé).

M. Méline. — Mes opinions n'ont jamais varié !

M. Chauvin. — Et la Commune ? Vous avez été communard ! Bruit prolongé.)

M. le Président. — Oui, M. Méline a fait partie de l'Assemblée dont on vient de parler parce qu'il inspirait confiance aux électeurs, mais il n'y est entré que pour la quitter, comme il devait le faire.

Tout le centre se lève et fait une chaleureuse ovation à M. Méline.

M. Méline continue, d'une voix saccadée et nerveuse : Je n'ai pas la prétention d'être un fondateur de la République, mais de lui avoir toujours donné mon concours loyal et dévoué. Je voudrais aujourd'hui garantir un parti de l'enivrement de la victoire et l'empêcher d'effrayer le pays. (Longs applaudissements au centre.)

Intervention de M. Bourgeois

M. Léon Bourgeois se dirige vers la tribune. Aussitôt radicaux et socialistes applaudissent frénétiquement et l'acclament aux cris de : « Vive la République ! » L'ovation dure cinq minutes.

M. Bourgeois (mouvement d'attention). — Je trouve singulier qu'on m'ait accusé de m'être réfugié dans l'équivoque, alors que j'ai toujours dit en arrivant au pouvoir que je ne sortirai pas du terrain sur lequel je m'étais cantonné.

On m'a encore accusé d'avoir fait de la politique de clientèle, alors que mes amis de la gauche m'ont reproché, au contraire, d'avoir laissé en fonctions bien des projets hostiles.

La question posée aujourd'hui devant la Chambre est d'ailleurs plus haute qu'une simple question ministérielle. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Cette question est celle de savoir à qui appartient la direction générale de la politique du pays, à laquelle des deux assemblées doit rester le dernier mot, comment se réglera entre les deux Chambres le conflit qui est aujourd'hui nettement ouvert. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Comment doit être faite l'interprétation de l'article 6 de la Constitution ? Sera-t-elle soumise à la seule assemblée qui ait qualité pour décider en cette matière, et quelle sera dans cette question l'attitude du gouvernement ? (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Jusqu'ici, cette question n'avait pas paru discutable. Les précédents de doctrine et de fait sont constants; jusqu'à présent, la thèse que la Chambre seule fait et défait les ministères semblait n'avoir jamais été contestée. C'est qu'en effet, la question est celle-ci : le Sénat peut-il autrement que par la dissolution de la Chambre changer la direction politique voulue par celle-ci ? (Applaudissements à l'extrême gauche.)

En fait, de 1877 à 1881, le Sénat a eu une majorité nettement conservatrice : c'était la majorité qui avait autrefois aidé à accomplir l'acte du 16 mai. Malgré cette majorité, les cabinets ont pu gouverner en gouvernant contre elle et soutenus par la Chambre.

Qu'on se rappelle le rejet de l'article 7 présenté par le cabinet de Jules Ferry. La Chambre invita le lendemain le cabinet à exécuter les lois existantes et le cabinet resta aux affaires malgré la condamnation de sa politique par le Sénat. (Applaudissements répétés à l'extrême gauche.)

Partisan du maintien du Sénat et de la limitation nécessaire des pouvoirs de cette assemblée de contrôle je regrette que, pour la première fois, le Sénat ait ainsi posé la question de ses attributions devant l'opinion publique. (Les socialistes et radicaux continuent à applaudir à tout rompre).

Le Sénat a, dira-t-on, usé constitutionnellement d'une arme dont il avait le droit de se servir, mais il est permis de dire que le Sénat a créé un précédent bien dangereux pour lui-même. (Exclamations à gauche.)

Dans le vote récent sur les crédits de Madagascar, le Sénat n'a pas obéi à des préoccupations d'ordre financier ; il a voté les crédits si utiles, si justifiés, qu'il les votait intégralement le lendemain du départ du ministère. (Très bien ironiques au centre. C'était la volonté politique qui dictait son vote.)

Le Sénat entendait affirmer un droit de mettre la main sur la direction générale des affaires du pays ; il entendait par là ajouter une sanction aux quatre votes de défiance dont il avait honoré (*sic*), le cabinet que je présidais. (Tonnerre d'applaudissements sur les bancs socialistes et radicaux).

Plusieurs voix socialistes. — Au risque d'affamer les soldats.

Au centre, à l'adresse des socialistes. — Vous n'avez pas voté les crédits. (Bruit.)

M. Bourgeois. — Le Sénat tenait à opposer ses votes aux votes par lesquels la Chambre avait constamment soutenu le Cabinet, pour l'acculer à une inégalité où à l'abandon d'un devoir sacré, s'il suspendait même une heure les services publics.

Toute l'extrême gauche se lève et acclame avec frénésie l'orateur. La droite pousse de vives rumeurs.

M. Léon Bourgeois. — Le Cabinet a dû se retirer pour donner la preuve de son respect absolu de la légalité.

Il a fait disparaître ainsi l'équivoque d'après laquelle c'était une question ministérielle qui était posée, et a montré que c'était le conflit entre deux assemblées, entre deux politiques contraires, affirmées par l'une et par l'autre.

Il est nécessaire qu'il y ait un règlement du juge souverain pour résoudre ce conflit. (Applaudissements à l'extrême gauche, vive sensation.)

Il est impossible de laisser derrière soi une question de ce genre, ouverte, et de faire que, sans en avoir délibéré nettement, les deux Chambres puissent être encore une fois placées en face l'une de l'autre.

Dans cette situation sans issue, quel moyen proposé-t-on pour en sortir ? Un changement de la politique de la majorité de la Chambre ? En l'admettant, en admettant que la Chambre vienne s'incliner devant le vote du Sénat, (Applaudissements à l'extrême-gauche) ce ne serait là qu'une situation passagère du conflit non fait.

La division ne manquerait pas de se reproduire bientôt entre les deux Chambres, avec en plus l'irritation du pays ; mais je ne ferai pas l'injure à ceux qui ont fait partie de la majorité du 23 avril de les croire capables de se déjuger aujourd'hui. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

Mgr D'Hulst. — Vous étiez 257.

M. Bourgeois. — Un second moyen, c'est la dissolution de la Chambre. Je n'y vois aucun inconvénient pour mon compte, mais je ne crois pas que ce puisse être l'édit du cabinet actuel, en raison de la façon dont la question se poserait devant le pays. Le gouvernement, s'appuyant sur le vote d'une assemblée dont on connaît les origines, la consultation tournerait contre ceux mêmes qui l'auraient faite. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Quoi qu'il en soit, si vous voulez la dissolution, nous sommes prêts. (Tonnerre d'applaudissements sur les bancs de l'extrême-gauche. L'indignation est extrême).

Etes-vous prêts à aller défendre devant le congrès, l'interprétation de l'article 6 ? (Nouveaux tonnerres d'applaudissements.)

Désespérant de détruire la majorité réformatrice qui s'était formée, on a cherché à la briser par une voix détournée, et c'est le Sénat qui s'est fait l'instrument de cette politique. (Applaudissements à l'extrême gauche, bruit au centre).

M. Chauvière. — A bas le Sénat !

Le Président. — M. Chauvière, je vous rappelle à l'ordre. (Bruit).

M. Bourgeois. — On a demandé au Sénat d'empêcher de vivre la politique du gouvernement et de la majorité, on y a provisoirement réussi, en amenant un cabinet à se retirer; mais on n'a pas pu toucher à la majorité, qui, je l'espère, se retrouvera tout à l'heure, fidèle à elle-même, en affirmant la défense nécessaire de la souveraineté nationale. (Bravos à l'extrême gauche.)

Le gouvernement veut-il chercher, avec l'orateur et ses amis l'interprétation nécessaire de l'article 6 et la formule nécessaire des rapports des deux assemblées ? S'il le veut, ils y aideront loyalement, sinon, ils ne pourront pas lui accorder leur confiance, et laissant au pays, auquel ils doivent faire incessamment appel, le droit de décider. (Sensation prolongée.)

L'ancien président du conseil descend de la tribune au milieu des acclamations des radicaux et des socialistes ; il est très entouré et chaudement félicité.

Réplique de M. Méline

M. Méline, président du Conseil. — Vous avez entendu le président du Conseil... (Applaudissements ironiques à l'extrême gauche).

M. Méline (d'un ton sec). — Le président du Conseil d'hier. (Les huées de l'extrême gauche à l'adresse de M. Méline redoublent. Tous les socialistes l'invectivent).

M. Méline se tourne vers l'extrême gauche, et prononce des paroles qu'à ce moment, on n'entend pas.

M. Méline. — M. Bourgeois demande la révision de la constitution. Je la demande, à mon tour, pourquoi il ne l'a pas faite lui-même. (Applaudissements au centre.)

M. Bourgeois (de sa place). — Pourquoi ? (Bruit au centre) c'est parce que je n'avais plus de crédits pour vivre. (Bruit).

M. Méline. — Vous me proposez de faire ce que vous n'avez pas fait. (Bruit à l'extrême gauche).

Le centre, sous l'impulsion de M. Poincaré, commence à se ressaisir.

M. Méline. — Messieurs, je n'apporte aucune équivoque dans ma déclaration. Le cabinet ne veut pas perpétuer la politique de conflit en l'aggravant. Je refuse à suivre M. Bourgeois sur ce terrain; je refuse à aigrir les rapports entre les deux Chambres; il fera tous ses efforts pour rétablir l'harmonie entre les pouvoirs publics. (Bravos au centre.)

On parlait du pays. N'a-t-il pas assez souffert ? (Acclamations au centre, huées à l'extrême gauche.)

Allez demander aux hommes d'affaires, aux industriels, aux agriculteurs ce qu'ils pensent de votre politique. (Nouveaux bravos au centre et à gauche.)

Voix à l'extrême gauche. — Quelles affaires? les affaires véreuses ?

M. Méline. — Entre la politique de conflit et de guerre entre les pouvoirs publics et la politique de paix, de travail et d'apaisement, la Chambre va choisir. (Longues acclamations au centre. La droite se tient sur la réserve).

M. le Président du Conseil en regagnant son banc, est vivement félicité par de nombreux députés qui viennent lui serrer la main.

Clôture de la discussion

La clôture est demandée et prononcée.

LES ORDRES DU JOUR

M. le Président. — J'ai reçu plusieurs ordres du jour de MM. Ricard (Côte-d'Or), Goblet, Bozérian, Gauthier de Clagny, etc.

Le président du conseil déclare qu'il accepte l'ordre du jour de MM. Bozérian, Delpeuch, Fleury-Ravarin et Antoine Périer, ainsi conçu :

« La Chambre, affirmant la souveraineté du suffrage universel et approuvant la déclaration du gouvernement, passe à l'ordre du jour.

La priorité est réclamée en faveur de l'ordre du jour Ricard, ainsi conçu :

« La Chambre, affirmant à nouveau la prépondérance des élus du suffrage universel, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour présenté par MM. Goblet, Leydet, etc., est ainsi libellé :

« La Chambre ne pouvant donner son concours à un ministère de minorité, passe à l'ordre du jour. »

La priorité demandée en faveur de l'ordre du jour Ricard, dont le scrutin nécessite un pointage, repoussée par le gouvernement, est rejetée par 279 voix contre 231.

L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de MM. Bozérian, Delpeuch, etc., accordant la confiance au gouvernement, et accepté par le président du conseil.

Après une déclaration de M. Millerand qui s'oppose à cet ordre du jour, la division est demandée.

La gauche partie, affirmant la souveraineté du suffrage universel, est mise aux voix. Elle est adopté à l'unanimité de 569 votants.

MANŒUVRE MAÇONNIQUE

M. le Président. — Je dois prévenir la Chambre que M. le colonel Sever a déposé un troisième paragraphe, ainsi conçu :

« Et invitant le gouvernement à poursuivre la stricte application des lois scolaire et militaire. (Exclamations sur divers bancs.)

Sur le deuxième paragraphe : « Approuvant les déclarations du gouvernement », il y a une demande de scrutin public à la tribune avec appel nominal.

VOTE DE CONFIANCE

Le scrutin est clos à 7 heures 55. Le président paoclame le résultat du scrutin.

Votants, 427; majorité absolue, 215; pour, 231; contre, 196.

Tout le centre applaudit longuement, pendant que l'extrême gauche est absolument atterrée; seuls, les socialistes vociffèrent en montrant la droite : voilà la majorité.

La droite se lève et applaudit. L'agitation est très grande.

RETRAIT DE LA PROPOSITION SEVER

M. le Président. — M. le colonel Sever a retiré la proposition additionnelle qu'il avait déposée. (Hilarité).

Une voix à droite. — Allez à la rue Cadet. (Rires).

Vote de l'ensemble

M. le Président. — Je mets aux voix le vote de l'ensemble de l'ordre du jour Bozérian.

L'ensemble est adopté par 299 voix contre 256. (Nouveaux applaudissements au centre).

M. le Président. — A quelle date la Chambre veut-elle s'ajourner ? Cris sur les bancs socialistes : A Versailles ! Dissolution. Révision.

La date du 9 juin est repoussée à mains levées.

Par 283 voix contre 216, la date du 2 juin est également repoussée. A l'extrême-gauche, on crie : Le 12 mai !

M. Clovis Hugues. — Le 16 mai ! (Bruit.)

Le Président met aux voix, la date du 28 mai.

Plusieurs socialistes répètent : Le 16 mai !

Par 323 voix, contre 206, la Chambre décide de s'ajourner au 28 mai.

La séance est levée à 8 heures 45 au milieu d'une vive agitation.

LES INCIDENTS DE SÉANCE

Paris, 30 avril. — A la suite d'incidents qui se sont produits au cours de la séance, MM. Deschanel et Dervelay ont échangé des témoins. M. Chapuis a envoyé les siens à M. Poincaré.

On sait que M. Derveloy a traité M. Deschanel de comédien.

Quant à l'affaire Chapuis-Poincaré, elle n'aura pas de suite, M. Chapuis ayant reconnu, après explication, qu'il s'était trompé.

SÉNAT

Séance du jeudi 30 avril

Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à 2 heures 15.

Sur le banc des ministres se trouvent l'amiral Besnard, MM. Rambaud, Lebon et Darlan.

M. Loubet a à peine donné la parole au garde des sceaux, que le sénateur du Cher, M. Giraux, s'écrie :

« Ce n'est pas la peine de lire la déclaration, le ministère est inconstitutionnel. » (Rires et protestations).

Le nouveau garde des sceaux passe outre et lit la déclaration, pendant qu'un vieux sénateur du centre rit bruyamment, pendant que de nombreux *très bien* s'élèvent de gauche et au centre.

La déclaration finie, des applaudissements éclatant bruyants au centre, et à gauche discrets.

La Révision

M. Loubet demande ensuite au Sénat s'il veut discuter les propositions de révision.

M. André Lebon demande l'ajournement, le président du Conseil étant retenu à la Chambre.

« Sans trop insister » s'écrie M. Darlan.

M. Besnard s'associe à la demande du gouvernement.

Le Sénat consulté repousse l'ajournement.

M. Anglès défend alors sa proposition de révision.

M. Pazat la combat. Il y voit une attaque contre le Sénat.

M. Delpech reconnaissant que ce n'est pas le moment de discuter la question de révision, retire son projet; M. Anglès retire également le sien.

M. Labiche entend que le Sénat se prononce sur ces questions et conformément au règlement il reprend les propositions abandonnées.

M. Loubet met aux voix les propositions de la Commission d'initiative qui conclut au rejet. Ces propositions sont adoptées par 214 voix contre 42.

La séance est suspendue pour attendre le résultat de la Chambre et fixer l'ordre du jour de la prochaine séance.

A 7 heures 1/2, M. le président fait savoir que la séance de la Chambre se prolongeant, la séance du Sénat sera reprise ce soir, à 9 heures.

A neuf heures, sur la demande du Président, le Sénat s'ajourne au 28 mai.

La séance est levée à 9 heures 1/4.

NOUVELLES DU JOUR

Instructions du nouveau ministre de l'intérieur aux préfets pour le 1er et le 3 mai

Paris, 30 avril. — A l'issue de la séance, M. Barthou, ministre de l'intérieur, a donné l'ordre aux préfets actuellement à Paris de regagner immédiatement leurs départements.

A son arrivée, chacun deux trouvera des instructions télégraphiques qui seront envoyées à tous les préfets, cette nuit même, relativement à la journée de demain.

Les préfets sont prévenus, en même temps, qu'ils recevront, en temps utile, d'autres instructions pour les élections municipales du 3 mai.

Un grand nombre de sénateurs et de députés sont déjà en train de regagner leurs départements ; mais quelques-uns sont restés pour s'entretenir demain des élections, avec le ministre de l'intérieur.

Un nouveau manifeste du groupe socialiste de la Chambre

Paris, 30 avril. — Le groupe socialiste a décidé après sa séance de soutenir le groupe radical, mais de garder son autonomie et de poursuivre une action parallèle.

Il a rédigé un manifeste qui paraîtra demain dans la *Petite République*, où il est dit à propos de la séance de la Chambre, que la trahison de quelques députés renégats a livré le pays à la réaction, et que le ministère Méline, qui a contre lui la majorité des républicains, n'a été sauvé que par le vote de la droite.

Les votes des députés du Nord

Paris, 30 avril. — Voici les noms des députés de votre région qui, dans le scrutin sur la partie de l'ordre du jour Bozérian-Delpeuch, formulant la confiance dans le cabinet Méline :

Ont voté contre : MM. Desfontaine, Eliez-Evrard, Jung, Lepez, Sever.

Se sont abstenus : MM. Basly, Coget, Dron, Guesde, Lamendin.

Absents par congé : MM. Carpentier Risbourg, Emile Dubois.

Tous les autres ont voté pour.

Les « testaments » du défunt ministère

Paris, 30 avril. — Le *Figaro* proteste contre les nominations et autres dispositions dites testamentaires du ministère Bourgeois.

Au ministère de la marine, l'amiral Besnard, a dit ce journal, a constaté un supplément d'appointements d'une cinquantaine de mille francs, et qui n'était nullement prévu au budget.

L'explosion d'une mine en Angleterre
Les victimes

Londres, 30 avril. — Dans l'explosion de la mine de Mickle-Fild, près de Leeds, une centaine d'hommes étaient dans la galerie. Trente plus ou moins blessés ont déjà été remontés.

On craint que tous les autres n'aient péri, et on a déjà trouvé plusieurs cadavres.

En jouant à la guerre. — Un enfant brûlé par un autre près de Milan

Milan, 30 avril. — Un drame affreux s'est produit à Como, à la frontière tessinoise; quelques enfants jouaient à la guerre, entre Italiens et Abyssins ; un d'entre eux figurait Ménélick, un autre le général Baratieri : ils prirent, à un certain moment, leur rôle tellement au sérieux que Ménélick, ayant été fait prisonnier, Baratieri le fit transporter dans une cabine inhabitée, à laquelle il mit le feu, de ses propres mains.

Malgré les cris poussés par l'enfant, les secours n'arrivèrent qu'au moment où il venait d'expirer.

Faux bruit de la mort du Pape Léon XIII

Paris, 30 avril. — Le bruit a couru, cet après-midi, que le Pape Léon XIII était mort.

Cette nouvelle à sensation n'était qu'une odieuse manœuvre, ou une fumisterie sans nom.

Aux Affaires étrangères, à la direction des cultes, au *Figaro*, on n'a rien appris de semblable.

L'Agence Havas communique ce soir la dépêche suivante :

« Rome, 30 avril. — Le Pape a reçu, aujourd'hui, le baron Max D'Erp, le nouveau ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, qui lui a présenté ses lettres de créances. »

Rome, 30 avril. — Contrairement aux bruits alarmants qui ont couru à l'étranger, le Pape continue à jouir d'une excellente santé, comme le déclare formellement son médecin, le docteur Nappoli.

M. Poubelle ambassadeur auprès du Saint-Siège

Le *Jour* affirme, contrairement à une information du *Gaulois*, que le ministère actuel maintient la décision du cabinet Bourgeois d'envoyer M. Poubelle comme ambassadeur au Vatican.

La nomination paraîtra très prochainement au *Journal officiel*.

La maladie du cardinal Galimberti

Rome, 30 avril. — S. Em. le cardinal Galimberti est très grièvement malade de la gorge. On craint une suffocation.

Un naufrage en vue de Fécamp

Fécamp, 30 avril. — Cette nuit, à deux heures, le bâteau de pêche « Albert de Boulogne », ayant 21 hommes d'équipage a été jeté à la côte. La mer était très houleuse Le canot « Notre-Dame-de-Salut », de la société centrale de sauvetage lancé aussitôt à son secours, a recueilli deux hommes. Le reste de l'équipage, réfugié sur les rochers, a été sauvé par terre.

Une explosion dans une houillère en Angleterre

Londres, 30 avril. — Une dépêche de Leeds annonce qu'une explosion s'est produite dans une houillère à Micklefield. Une centaine d'hommes ont été ensevelis; on ignore dans quelle situation ils se trouvent.

Une collision en mer — Deux cents victimes

Shanghaï, 30 avril. — Les vapeurs *New-Chwang* et *Onwo* se sont abordés ce matin. L'*Onwo* a coulé bas.

Plus de deux cents passagers se sont noyés. La plupart sont des Chinois.

Un drame dans l'Inde

Londres, 30 avril. — Suivant une dépêche de Simla au *Times*, une boîte d'artifice a fait explosion dans un wagon de 3e classe de l'express de Bombay à Ghaziabad. Le wagon et le fourgon de la poste ont été brûlés.

Les voyageurs, pris de panique, ont sauté sur la voie. Trois ont été tués, onze grièvement blessés. On suppose que plusieurs personnes ont été brûlées.

Le signal d'alarme ne fonctionnant pas, ce n'est qu'à 2 milles de l'endroit où l'explosion a eu lieu que le train a pu être arrêté.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

De la discipline! — Il n'est pas permis, quand la bataille est engagée, de discuter l'ordre, le plan de combat et le choix des soldats chargés de donner l'assaut.

Une armée doit marcher en rangs serrés, unis, disciplinés. La victoire est à ce prix.

L'ennemi, aujourd'hui, pour nous, Roubaisiens, c'est le collectivisme avec ses rêves de confiscation, de destruction et de ruine. Il faut le déloger des positions qu'il occupe, c'est là le seul but, la seule victoire à obtenir dimanche.

Aucun de nous n'a le droit de l'oublier! Bien coupable serait celui qui, par rancune personnelle ou à cause des souvenirs des anciennes luttes, effacerait un seul nom sur la liste de l'*Union sociale et patriotique*.

Rien, aucune considération, aucun motif ne sauraient justifier un pareil acte d'indiscipline.

A la guerre, l'indiscipline, c'est la trahison.

Et qui voudrait trahir parmi ceux qui aiment la France et Roubaix?

Les écrivains et les orateurs collectivistes, quand ils écrivent ou quand ils parlent pour les *initiés*, laissent souvent percer leur mauvaise humeur contre les œuvres pouvant alléger le poids qui pèse sur les épaules du prolétaire.

Selon eux, plus l'homme qui vit de son salaire sera malheureux, plus vite il sera mûr pour la révolte. Plus les injustices seront grandes dans la société, plus on aura d'armes contre elle !

Aussi, les Conseils élus socialistes évitent-ils volontiers d'encourager et de subventionner les associations de mutualité ou d'assistance.

Le Conseil de Roubaix n'a pas fait exception ; il a poussé le système jusqu'à la cruauté.

On sait quelle mortalité effrayante frappe à Roubaix les enfants du premier âge. Elle est de 20 à 25 0/0 dans les familles bourgeoises, de 40 à 50 0/0 dans les familles ouvrières : c'est-à-dire que, sur cent enfants de un jour à un an, il en meurt là de 20 à 25 ; ici 40 à 50.

Des médecins ont affirmé que, dans certains quartiers populaires de Roubaix, il en meurt de 50 à 60 pour cent !

Quelques citoyens se sont émus, et ont fondé un Comité de protection de l'enfance.

Ce Comité s'est donné pour mission de propager *dans toutes les classes* les notions d'hygiène dont l'oubli constitue la cause principale de la mortalité infantile. Il distribue aussi des secours sous forme de layettes et de bons de lait; il donne des récompenses aux mères se distinguant par les soins dont elles entourent leurs enfants.

La municipalité a refusé de contribuer à cette œuvre! C'est toujours le principe que Jules Guesde exposait, un jour, à Séverine : c'est de la besogne anti-socialiste qu'une œuvre pareille ! Plus il y aura de mères dans la douleur, tant mieux ! Plus on aura chance d'être écouté par elles, quand on leur dira que les choses ne se passeront plus ainsi et que leurs petits enfants ne mourront plus dans la future société collectiviste !

Les voilà ces amis du Peuple, ces défenseurs du « Parti ouvrier », les voilà dans tout leur féroce égoïsme !

Pas de dissidence ! — On persiste à nous annoncer, dans l'*Avenir*, une liste du comité Gérôme 93. Cette liste ne comprendra, paraît-il, qu'une vingtaine de candidats, le comité Gérôme 93 conseillant à ses adhérents de la compléter en prenant dans la liste de l'*Union sociale* des noms appartenant notoirement à la gauche.

On sait pourquoi cette manœuvre misérable ne saurait aboutir. Les candidats de l'*Union Sociale et Patriotique* sont solidaires les uns des autres. Ils se sont tous engagés à démissionner si toute la liste n'est pas élue.

En votant selon les conseils du comité Gérôme 93, ses adhérents, s'ils étaient assez nombreux pour amener un ballottage (ce qui n'arrivera pas) risqueraient de faire passer la liste collectiviste au second tour ou après une nouvelle élection qui deviendrait nécessaire.

La situation électorale est pourtant bien nette à Roubaix : d'un côté, la *Patrie et la République*; de l'autre, l'*Internationalisme révolutionnaire*.

Il faut vraiment être saisi de la *fureur de la discorde* pour agir comme agit le comité Gérôme 93 et comme agiraient les candidats qui lui donneraient leurs noms.

Le comité Gérome n'a pas un mot à reprendre au programme de l'*Union sociale et patriotique*. Il ne se risque même pas à le discuter.

Alors que veut-il? Ce sont donc de misérables rancunes personnelles qui l'inspirent et il les met au-dessus des intérêts les plus évidents de la ville de Roubaix, au dessus même du patriotisme?

Heureusement, il en sera pour la honte qui lui restera d'une telle attitude. La discipline et l'entrain de la majorité électorale, l'enthousiasme qui règne dans les réunions de l'*Union sociale*, le découragement de beaucoup de meneurs collectivistes, mal accueillis chez les ouvriers, tout fait augurer une éclatante victoire pour le drapeau tricolore.

P. S. — On nous affirme qu'il n'y aura pas de liste Gérôme. Les citoyens dont on avait prononcé les noms ont compris quelle responsabilité ils allaient encourir et ils ont décliné toute candidature. C'est de leur part un acte louable de patriotis